DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE COLFONTAINE

Séance publique du 29 janvier 2019 Point n°9

Présents : MM. Luciano D'ANTONIO, Luc LEFEBVRE, Francis COLLETTE, Karim MARIAGE, Mathieu MESSIN, Martine HUART, Sylvie MURATORE, Olivier MATHIEU, Cécile DASCOTTE, Lino RIZZO, Jean-François LACOMBLET, Antonio DE ZUTTER, Guiseppe SCINTA, Giuseppe LIVOLSI, Jean-François HUBERT, Abdellatif SOUMMAR, Lionel PISTONE, Olivier HERMAND, Maria PARDINI, Maxim COCU, Salvatore CARRUBBA, Anne-Sophie JURA, Erine FERRARI, Giuseppina NINFA, Didier GOLINVEAU, Santa TERRITO, Christophe ANASTAZE, Philippe SCUTNAIRE

D. BLANQUET, Directeur général

OBJET : Programme de politique générale

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le pacte de majorité ;
Vu l'installation du Conseil communal du 03 décembre 2018 ;
Vu l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

DECIDE

Par 22 voix pour (Luciano D'ANTONIO, Luc LEFEBVRE, Francis COLLETTE, Karim MARIAGE, Mathieu MESSIN, Martine HUART, Olivier MATHIEU, Jean-François LACOMBLET, Antonio DE ZUTTER, Guiseppe SCINTA, Giuseppe LIVOLSI, Jean-François HUBERT, Abdellatif SOUMMAR, Olivier HERMAND, Maria PARDINI, Maxim COCU, Salvatore CARRUBBA, Anne-Sophie JURA, Erine FERRARI, Giuseppina NINFA, Christophe ANASTAZE, Philippe SCUTNAIRE) et 5 voix contre (Cécile DASCOTTE, Lino RIZZO, Lionel PISTONE, Didier GOLINVEAU, Santa TERRITO),

Article unique : D'approuver le programme de politique générale du Collège communal pour la mandature 2018-2024 libellé comme suit :

1. Les finances

Nous pensons, comme il y a six ans, que dans le contexte socio-économique actuel, notre commune doit plus que jamais opter pour une gestion moderne, rigoureuse, efficace et responsable.
Nous nous engageons à continuer à gérer les finances communales en bon père famille, mais en respectant les procédures prévues par notre certification ISO.
Les objectifs prioritaires de cette mandature seront

- *D'améliorer la professionnalisation de la gestion communale en instaurant une démarche stratégique transversale pour tous les acteurs (CPAS, Zone de Police, asbl paracommunales, intercommunales, divers cultes…)*
- *De perpétuer la mise en œuvre de tableaux de bord permettant d'évaluer la santé financière de notre commune sur plusieurs années, et, d'avoir ainsi la possibilité d'y apporter les corrections nécessaires en cas de dérapage budgétaire.*
- *De développer dans une plus large mesure la gestion administrative dynamique et moderne, déjà mise en place et nous mettrons tout en œuvre pour qu'un deuxième service communal obtienne la certification ISO.*
- *De respecter la Paix Fiscale: pas d'augmentation de taxes ni de taxes nouvelles.*
  Avec une seule exception : nous instaurerons une taxe sur les secondes résidences à laquelle

seront soumis les propriétaires attentifs et corrects, qui entretiennent leur immeuble mais qui ne sont pas domiciliés à Colfontaine ; ainsi ils ne paieront plus la taxe sur les immeubles inoccupés.

2. L' économie

Nous nous engageons à

- *Soutenir les projets et les initiatives qui permettent d'occuper des travailleurs sous contrat art. 60.*

Pour rappel, ce sont des personnes dépendant du revenu d'insertion sociale qui seront, à la fin de leur contrat, remises dans le circuit du travail.

- *Soutenir les projets liés aux « Programmes de transition Professionnelle » qui permettent une offre d'emploi aux demandeurs d'emploi fragilisés, qui mobilisent et développent leurs compétences professionnelles ;*
- *Renforcer, via l'agence de développement local, l'aide à apporter aux nouveaux commerçants dans la recherche de nouvelles surfaces.*

Pour rappel, il reste des terrains disponibles dans le zoning des vanneaux.

- *Créer un marché couvert à l'espace magnum qui sera régulièrement proposé aux artisans et aux producteurs locaux.*
- *Editer une brochure annuelle reprenant tous les commerçants et associations de l'entité.*
- *Soutenir et développer notre nouveau « Guichet Social ».*
- *Continuer à soutenir la dynamique de notre agence de développement Local (ADL) mobilisant les forces vives locales.*
- *Soutenir et développer l'association de commerçants qui s'est mise en place lors de la mandature précédente.*
- *A ce jour, nous avons 304 commerçants et 110 titulaires de professions libérales à Colfontaine. Contrairement à une certaine mode actuelle, nous ne souhaitons pas attirer de nouvelles grandes surfaces sur notre territoire.*
  Nous continuerons à soutenir le commerce de proximité.

3. Les grands travaux

Nos priorités :

- *Construction d'un nouvel Hôtel de Ville regroupant tous les services du CPAS et de la Commune en un seul endroit sur le site des anciens établissements Bantuelle (rue du Pont d'Arcole)*
- *Aménagement de l'ancien Minipick. Cet investissement important sera réparti sur toute la mandature*
- *Réaménagement de la place de Wasmes : bordures, trottoirs, rond-point, zone 30, nouveau mobilier*
- *Réaménagement des rues Clémenceau et Mont Leville en repensant complètement la mobilité, la voirie, les trottoirs...*
- *Réfection en profondeur de la rue des Alliés et de la rue Albert Libiez : voirie, trottoirs, égouttage...*

4. Les travaux de proximité

Toujours à l'écoute de nombreux concitoyens, parents ou sportifs :

- *Retour de jeux d'enfants et de matériel de fitness dans les deux parcs publics de Pâturages et Wasmes ainsi que sur le terrain jouxtant notre piscine publique rénovée.*
- *Réinstallation de bancs publics afin d'améliorer la convivialité et de faciliter les déplacements*

Mais aussi :

- *Installation de kiosques avec l'agenda des manifestations communales. Il s'agit de présentoirs tourniquets qui permettent un affichage publicitaire ou informatif posés à certains endroits les plus fréquentés de la commune*
- *Réfection des trottoirs (avec klinkers) reliant les grands axes : rue Louis Pépin, rue de Marcasse, rue de Maubeuge, rue du Pont d'Arcole*
- *Mise en place d'une application (via smartphone) à destination des citoyens pour prévenir d'éventuels dégâts sur la chaussée ou de dépôts sauvages.*

5. Les travaux dans les écoles

La sécurité des enfants dans nos écoles reste et doit rester la priorité absolue. Nous voulons, en plus, viser une amélioration constante du cadre de vie dans tous les milieux scolaires de notre entité.
Pour ce faire :

- *Nous poursuivrons la réfection des grillages avec portails dans les écoles Achille Dieu, Albert Libiez et Baille Cariotte*
- *Nous finaliserons la pose de nouveaux châssis aux écoles Rampe Anfouette, Arthur Nazé, Achille Delattre et Baille Cariotte*
- *Nous procèderons à un réaménagement complet des cours des écoles du Quesnoy et d'Achille Dieu.*

6. L'éclairage public

- *Nous finaliserons le remplacement des anciens points d'éclairage par des lampes LED pour couvrir 100% du territoire communal. Il* ***reste 40% à remplacer !***
- *Colfontaine deviendra ainsi la première commune entièrement équipée par cet éclairage performant et économique.*
  Elle a d'ailleurs été pionnière dans l'utilisation du LED : dès 2011, elle a équipé la Place de Wasmes de ce type d'éclairage.
  - *économie d'énergie estimée à 60%*
  - *Durée de vie nettement plus longue des lampes LED*
  - *Amélioration du cadre de vie par une revalorisation des quartiers*
  - *Diminution de la pollution lumineuse par un éclairage directionnel*
  - *Sécurité accrue par un éclairage efficace de certains endroits*
- *Nous finaliserons l'accord pour renégocier les contrats de fourniture d'énergie pour une production d'électricité* ***100% verte***

7. Le logement et l'urbanisme

La commune mettra en vente des terrains dans le nouveau quartier du Vieux Temple.
Avec la Société de Logements Sociaux Toit et Moi, nous voulons encourager la mixité en instaurant l'occupation de logements avec le système loyers d'équilibre (le loyer tient compte des coûts de gestion, des impôts et des taxes pour assurer un équilibre financier à la société de logements).
Nous continuerons la politique de la chasse aux logements inoccupés en tenant compte de la situation de chacun. (Les propriétaires concernés pourront être entendus par le Collège)
Nous devons finaliser notre Règlement Communal d'Urbanisme (notamment les conditions d'obtention du permis d'urbanisme) en attendant son approbation par la Région wallonne.
Mais aussi :
Nous allons sensibiliser certaines personnes pour partager leur logement avec des étudiants ou des jeunes travailleurs. Ce projet appelé « Maisons Kangourou » permet à des personnes âgées de mieux vivre chez elles grâce à une cohabitation qu'elles auront choisie. Il vise aussi à répondre à l'isolement de certains et à aider des personnes à faible revenu.

8. La mobilité

- *Réalisation d'une étude globale pour l'installation de chicanes, de dos d'âne et de ralentisseurs dans les rues de l'entité en fonction de leur dangerosité. À noter cependant que l'installation de ce type d'aménagement nécessite l'accord préalable du Service Public de Wallonie.*
- *Repenser la mobilité des rues Montléville et Clémenceau.*
- *Acquisition d'un vérificateur de vitesse.*

9. L'environnement

Des actions de nettoyage sont menées chaque jour dans les rues de la commune mais nous devons augmenter les moyens pour essayer de résoudre ce problème de propreté qui nous concerne tous.
Nous nous engageons à :

- *Renforcer l'équipe de nettoyage public par l'engagement de nouveau personnel sous statut art. 60 (réinsertion professionnelle).*
- *Acquérir deux nouveaux désherbeurs pour l'entretien des cimetières, ainsi qu'une nouvelle cureuse.*
- *Faire nettoyer par les ouvriers communaux les lieux après les marchés ou autres manifestations. (Exemple : Plaine de la Commune le dimanche matin.)*
- *Etendre la « Semaine de la propreté » à raison de 15 jours en avril et 15 jours en septembre avec le placement de containers pour les citoyens et les associations qui le souhaitent.*
- *Mettre des moyens matériels et humains pour soutenir les initiatives citoyennes de nettoyage des rues, quartiers, Ravel.*
- *Nettoyer et entretenir les sentiers et ruelles qui seront aménagés pour les chemins de « Grandes Randonnées » (GR).*
- *Mettre en place un service de médiateurs urbains qui sillonneront les rues et tenteront de dialoguer avec les citoyens pour faire de la propreté une chose naturelle et spontanée.*

10. L'enseignement fondamental

Nous engagerons, sur fonds propres, un(e) logopède afin de traiter les troubles de communication liés à la voix, à la parole et au langage oral et écrit, troubles très souvent rencontrés chez nos enfants.
Dans le cadre d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, nous voulons offrir à chaque enfant un kit : gourde et boîte à tartines.
Des fontaines à eau seront installées dans chaque établissement scolaire.
Avec le concours du Conseil Communal des Enfants, nous voulons continuer à sensibiliser tous nos jeunes à la problématique des déchets dans les écoles et aux abords de celles-ci (Ratons Laveurs – poubelles sélectives, ...)

11. La petite enfance

- *Construction d'une crèche d'Irsia au pont d'Arcole.*

Ce projet a été retenu dans le programme « Cigogne 3 » pour une capacité d'accueil de 28 enfants.

- *Création et mise sur pied d'une deuxième Maison d'Enfants à l'ancienne Maison Communale de Warquignies sur le modèle de celle de la rue Louise Michel : accueil de 9 enfants de 18 à 30 mois, de 8h00 à 17h00, avec collations et repas chauds.*
- *Rassembler nos deux endroits d'accueil extra-scolaire en un seul endroit sur le site du Pont d'Arcole, proche de la nouvelle crèche d'Irsia et du nouvel hôtel de ville. Ce qui npus permettra une plus grande capacité d'accueil avec le même personnel.*
- *Stabilisation des membres du personnel qui travaillent actuellement dans des statuts précaires*

Au niveau de la Maison de l'enfance
Projet commun entre la Maison de l'Enfance, le service petite enfance et le CPAS : papa, maman, les enfants et nous afin de continuer à :

- *réduire les inégalités,*
- *soutenir les parents et les enfants de 0 à 6 ans,*
- *rompre l'isolement social,*
- *impulser l'envie de sortir avec les enfants,*
- *favoriser les échanges entre parents tous milieux confondus,*
- *établir un pont entre les activités ludiques et éducatives.*

L'accompagnement à la naissance ex. : les aides aux familles avant l'accouchement, ...
Organisation d'un salon consacré à la petite enfance qui associera tous les professionnels du secteur
Rappelons que toutes les activités proposées par la Maison de l'Enfance sont entièrement gratuites.

12. Les seniors

- *Création d'un salon des seniors*
- *Développement de l'espace-seniors dans les salles Armand Simon et Van Gogh*
- *Achat de nouveaux matériels dans la salle de fitness*

13. La Santé

- *Création d'un "Capital Santé Kids" , une journée entièrement dédiée à la santé de nos enfants en collaboration avec les Centres PMS, les centre de santé et l'Enseignement, tous réseaux confondus.*
- *Continuer à lutter contre l'isolement et les inégalités en matière de santé avec l'extension des plages horaires du médibus à quatre passages par mois et y ajouter la possibilité d'y réaliser des dépistages.*
- *En collaboration avec "Médecins du Monde" : l'engagement d'un médiateur-santé qui pourra se rendre à domicile pour aider, conseiller, accompagner de manière individuelle et assurer ainsi une meilleure prise en charge de la santé.*
- *En collaboration avec la "Croix-Rouge" et le Conseil Consultatif des Ainés, la mise en place d'un réseau d'entraide HESTIA (unique en Hainaut): Recrutement et formation de bénévoles qui visiteront les seniors isolés ou ayant des difficultés à se déplacer.*

14. La sécurité, la prévention et la police

Le bien-être de nos concitoyens dans un environnement sécurisant est une de nos priorités.
Nous allons mettre en place :

- *Le renforcement de l'effectif des agents de quartier avec 4 policiers supplémentaires affectés essentiellement à la proximité et au service de la sécurité des citoyens.*
- *L'installation d'un mobilier urbain spécifique aux abords des écoles pour inciter au ralentissement naturel des véhicules et assurer la sécurité des enfants.*
- *De nouveaux passages pour piétons adaptés selon la configuration pour les personnes à mobilité réduite (avec l'accord du Service Public de Wallonie).*
- *La création d'une équipe d'ouvriers communaux polyvalents pour assurer les interventions urgentes (signalées via l'application, mail ou téléphone)*

15. Le service aux citoyens

Afin de faciliter l'accès aux services communaux : ouverture des guichets :

- *De 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le mardi jusqu'à 19h*
- *À partir de janvier 2019 - le vendredi : ouverture uniquement en matinée*

Tenue annuelle d'une consultation citoyenne à l'Espace Magnum. Il s'agit d'une rencontre des citoyens avec les élus communaux : l'occasion pour chacun de donner son avis sur les améliorations imaginables pour notre commune
Newsletter :
Réception des informations et des actualités communales par e-mail (sur inscription)

16. Le sport

- *Agrandissement du parking de la piscine*
- *Création, au centre de plein air, d'un Skatepark, d'un terrain de minifoot et d'un Agoraspace (C'est un espace délimité et sécurisant, il permet de nombreuses activités dans un cadre solide et réable, possédant des limites concrètes. Ce lieu n'est pas seulement utilisé pour la pratique du sport mais pour tous types d'activités ludiques).*
- *Étude sur la création d'un nouvel Agoraspace à Warquignies*
- *Placement de panneaux de basket sur certaines places*
- *Installation de matériel de fitness dans les deux parcs publics de Pâturages et Wasmes ainsi que sur le terrain jouxtant notre piscine publique rénovée*

17. La culture et le tourisme

- *Mise à disposition de nouveaux locaux pour l'Académie de musique.*
- *Renforcement de la publicité autour des associations culturelles de l'entité.*
- *Encouragement, chez les jeunes, à la pratique du borain via les asbl et les bibliothèques.*
- *Organisation d'un spectacle de rue pour enfants et adultes lors de certaines manifestations*
- *Création d'espaces-rencontres dans la Maison Van Gogh afin d'informer le public des*

possibilités de visites des terrils -via Natagora- et des sentiers -via la Région wallonne-.

18. Le bien-être animal

La détention d'animaux domestiques relève de la vie privée et d'un choix personnel. Cependant, cette détention est soumise au code du bien-être animal adopté en avril de cette année par le Gouvernement wallon.

Nous nous engageons à :

- *Reconduire le soutien financier (éventuellement sur fonds propres) pour l'enregistrement et la stérilisation des chats del'entité à concurrence du subside octroyé par la Région wallonne en 2017.*
- *Mettre l'accent sur la prévention envers les détenteurs d'animaux peu scrupuleux ou violents.*
- *Agir de manière répressive si nécessaire en collaboration avec la police de proximité.*
- *Etudier, en collaboration avec les maisons de repos de l'entité, la possibilité pour les résidents de conserver leur animal de compagnie (chenil / espace - animaux).*

19. Le CPAS

- *Projet d'agrandissement de la maison de repos à 91 lits.*
  - *Le conseil de l'action sociale a émis un accord de principe en juillet 2008 pour l'extension. A ce jour, nous sommes toujours sur liste d'attente de la région wallonne jusqu'au 31.12.2019.*
  - *Projet de construction d'un bâtiment commun avec la commune pour les services administratif et sociaux.*
- *Développer le service d'insertion socio-professionnelle*
  - *Création d'ateliers d'aide aux démarches de recherches d'emplois (rédaction des C.V., préparation des entretiens d'embauches)*
  - *Article 60 paragraphe 7 - développer le service en pratiquant notamment une politique de « démarchage » auprès des entreprises privées de la région.*
  - *Création d'un service visant à l'orientation des bénéficiaires vers des formations qualifiantes préalablement à la recherche d'emplois et aide à la passation du permis de conduire.*
- *Maison de repos*
  - *L'objectif serait d'obtenir le label « qualité – alimentation – nutrition » afin d'accroitre la qualité de l'alimentation. Projet de collaboration avec les producteurs et agriculteurs locaux (agriculture raisonnée ou biologique) et mise en place d'ateliers culinaires avec les résidents.*
- *Création d'un restaurant social.*

Objectifs :

- *Créer un espace convivial de rencontre intergénérationnel et multiculturel.*
- *Briser l'isolement des personnes.*
- *Engager des travailleurs dans le cadre de l'article 6O pour fonctionnement et animation.*

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Directeur général,
(s) Daniel Blanquet

Le Président,
(s) Luciano D'Antonio

POUR EXPEDITION CONFORME

Colfontaine, le 31 janvier 2019

Le Directeur général,

Daniel Blanquet

COMMUNE DE COLFONTAINE
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Bourgmestre,

Luciano d'Antonio